



FICHE PAYS CANADA



Pays : Canada
Capitale : Ottawa
Langues : Anglais, Français
Population : 35 702 7071 hab. (2015)
Densité : 3,5 hab./km²
Superficie : 9 984 670 km²
Monnaie : Dollar canadien
Fuseau horaire : UTC -3:30 à -8
Domaine internet : .ca
Indicatif téléphonique : +1

SYSTÈME DE **SANTÉ**

- Les critères d'admissibilité des résidents permanents et citoyens canadiens au système de santé public varient d'une province à une autre. Chaque territoire dispose alors d'un régime de santé propre à lui. Géré par le Canada Health Act, le système de santé public peut être complété par des prestations payantes, auprès des établissements privés.
- Les hôpitaux publics assurent exclusivement les soins de base, notamment : la prévention et le traitement des blessures et des maladies communes, les services d'urgence de base, les soins de santé mentale primaires, les soins palliatif et de fin de vie, la promotion de la santé, les soins de maternité primaires...). Le secteur privé ne peut en aucun cas prendre en charge ces prestations.
- Les services d'urgence dans les hôpitaux publics sont également gratuits pour les personnes ne disposant pas de carte d'assurance maladie gouvernementale. Cette carte doit être présentée avant tout acte médical.
- Pour couvrir les soins dispensés par les établissements spécialisés, il faut souscrire à une assurance privée.

VACCINS

Pour se rendre au Canada, aucun vaccin n'est obligatoire, excepté celui contre la fièvre jaune. Les voyageurs provenant d'un pays infecté, âgés de plus d'un an doivent présenter un certificat de vaccination.

Entre vaccins indispensables ou encore circonstanciels, nous vous recommandons les vaccins ci-après :

- **Hépatite Virale B**
- **Diphtérie**
- **Tétanos**
- **Poliomyélite**
- **Typhoïde**

Des vaccins spécifiques pour enfants peuvent être effectués, après consultation médicale. Le médecin est seul capable de juger de l'efficacité de la mise à jour du calendrier vaccinal français.

MALADIES

La performance du système de santé canadien n'est plus à prouver. En témoigne le niveau de satisfaction des Canadiens. En effet, selon le sondage annuel sur la qualité des soins, et en réponse à la question « les Canadiens reçoivent-ils des services de qualité ? », les résultats étaient plus que favorables, avec un taux de 57% pour le secteur public, de 72% pour les médecins, de 76% pour les pharmaciens et de 91% pour les gestionnaires.

Les risques sanitaires au Canada sont, par ailleurs, très minimes. Mais, il est tout de même recommandé de prendre les précautions nécessaires. Si vous voyagez dans les régions marécageuses, prenez alors les mesures requises pour se protéger contre la fièvre du Nil occidental, une maladie transmise par des piqûres de moustiques infectés, entre mai et octobre.

SOINS	Consultation chez un généraliste	Consultation chez un dentiste (nettoyage, détartrage et radiographies)
TARIFS	Entre 50 et 100 \$	Entre 100 et 125 \$

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Surcharge des hôpitaux publics et des services d'urgence
- Les files d'attentes sont très longues
- Manque de professionnels, d'où la difficulté de trouver un médecin généraliste ou d'avoir un rendez-vous dans de bons délais

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

Les soins dispensés dans les hôpitaux privés sont très chers. La souscription à une mutuelle complémentaire s'avère indispensable pour être remboursé.

EN CAS D'URGENCE

Composez le

911

pour toute urgence : ambulances, police, pompiers, services paramédicaux

D'autres numéros pour des services **24/7** sont également disponibles, à l'instar de :

Office des personnes handicapées du Québec

1 800 567-1465

Jeunesse au soleil – Aide en temps de crise

514 842-6822

CONSEILS EXTRA-PASS

- Dès votre arrivée au pays, demandez votre carte d'assurance-maladie. La délivrance de la carte ne peut se faire qu'après quelques semaines ou mois de la date de la demande. Contactez le ministère de la Santé de votre province ou territoire de résidence.

- Pour se protéger contre toutes infections digestives, respectez les conditions d'hygiène : ex : se laver les mains avant de manger, veiller à l'hygiène alimentaire, etc.

Une fois au pays, pensez à souscrire une assurance privée internationale. La garantie Extra Pass offre des conditions très avantageuses, à des tarifs adaptés selon la durée et le lieu de votre séjour.

La couverture est garantie, quant à elle, 24h/24 et aucune avance n'est exigée en cas d'hospitalisation. Vous pouvez choisir entre l'Extra Pass « One » ou l'Extra Pass « Two » en fonction de vos besoins et du niveau de garantie souhaité.



www.readytogo.fr